

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE À LA MAISON

Suite aux directives du Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports du 1er mars 2021, les élèves volontaires avec accord des représentants légaux peuvent effectuer un test salivaire pour lutter contre la COVID-19.

Les tests seront fait
avec l'accord des
familles

ÉTAPE
01



Formulaires à remplir à la
maison et à ramener à
l'école

**Ecrire lisiblement le numéro de sécurité sociale ou
fournir la photocopie de la carte vitale**

Je récupère le test à
l'école et je le ramène à
la maison pour le faire
le lendemain matin
avec un adulte

ÉTAPE
02

Pour que le test soit valide :

Ne pas avoir *bu, mangé, s'être
brossé les dents et/ou avoir pris un
bain de bouche* au moins **30 minutes**
avant le test salivaire



Ramener le test à l'école

ÉTAPE
03

Les laboratoires viendront le
récupérer pour l'analyser dans
leurs locaux

Les résultats du test seront
adressés par courriel aux
représentants légaux dans
un délai de **24 heures**
maximum

ÉTAPE
04

